

Le mot du Maire

Chères Erbréennes, Chers Erbréens,

L'été arrive, les festivités privées et associatives sont de retour, « cela fait du bien au moral ». La levée des dernières restrictions sanitaires nous permettra de partager des moments de convivialité.

Heureusement, nous avons pu poursuivre nos dossiers en cours :

- ~ Lotissement du Courtil : complet, la finition de l'aménagement débutera fin d'année.
- ~ Lotissement du Verdon II : quelques lots sont disponibles.
- ~ Lotissement privé « Le Chalonge » : en cours de commercialisation, la viabilisation est terminée.
- ~ Voirie communale : l'entretien se poursuit malgré les hausses très importantes des matériaux.
- ~ Nouvel espace jeux pour enfants : installation sur la placette de la coulée verte cet été.

- ~ Terrains de football : remplacement des mains courantes pour l'été (mesure de sécurité).
- ~ Aménagement du bourg : l'étude a débutée, vous serez prochainement conviés.
- ~ Bâtiment 1, place de l'église : l'étude de l'aménagement se poursuit.
- ~ Église : les travaux sont en cours, nous envisageons une réouverture prochainement.

Vous trouverez dans ce flash quelques infos complémentaires. Si vous avez des idées, des réflexions à partager, n'hésitez pas à me les déposer en Mairie.

Je vous souhaite un Bel Été, profitez de la liberté retrouvée.

Michel ERRARD

MAIRIE
12 rue de Bretagne
35500 ERBRÉE
mairie@erbree.fr
☎ 02 99 49 40 17
www.erbree.fr

Directeur de la Publication

Michel ERRARD

Responsable de la Rédaction

Ollivia de LA VALLIÈRE

Collaborateurs

Samuel COLINET
Marie-Christine GUESDON

Fanély TARDIVEL

Freddy FAUCHEUX

Yves-Laurent BOTREAU



Erbrée bouge !!!

► Aménagement du bourg et sécurisation de la circulation

Le travail sur l'aménagement du bourg a débuté, des réunions avec le bureau d'étude "Georgettes - urbanisme et paysage" ont eu lieu pour nous conseiller sur la sécurité, le stationnement, la circulation, etc. Une réunion publique est programmée le **jeudi 7 juillet, 20 h à la salle des fêtes**, elle portera sur la place de l'Église, son aménagement et son organisation, vous êtes les bienvenus.



► Église

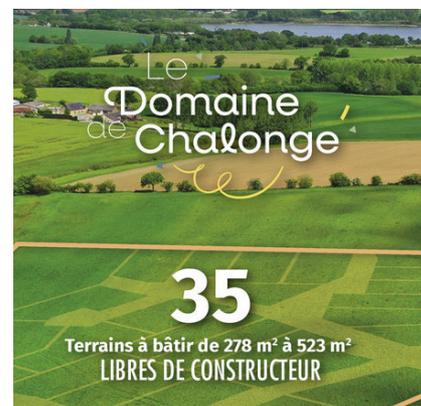
En raison de travaux, l'église d'Erbrée est fermée depuis avril. La municipalité a pris cette décision en concertation avec la paroisse pour assurer la sécurité des paroissien(ne)s et minimiser le temps des travaux. Nous espérons pouvoir la rouvrir cet été.

► Lotissement Le Verdon II

Les lots n° 6 (450 m²), 7 (450 m²), 8 (465 m²) et 9 (459 m²) sont toujours disponibles. Le prix du m² est de 75,28 TTC, pour tous renseignements contactez la mairie 02 99 49 40 17.

► Lotissement privé

Vous vous demandez peut-être ce qu'il se passe à côté du cimetière ? Un nouveau lotissement privé par Bâti-Aménagement s'installe depuis le début de l'année.



► La culture à Erbrée

Les communes d'Erbrée, Mondevert, La Chapelle-Erbrée et Bréal-sous-Vitré accueilleront les animations du Festival **désARTiculé**.

Le **28 août 2022**, c'est à La Chapelle-Erbrée que ça commence ! Ces pièces sont 100% subventionnées et gratuites pour tous. Au programme :

CLINTY

Théâtre de rue - 15h30
(derrière la mairie)

LE MEMBRE FONTÔME

Cirque - 17h30
(abords salle polyvalente)



► Feu d'artifice

Le **samedi 18 juin** aura lieu la fête de l'école. Du palet, des animations et les représentations des élèves seront proposés tout au long de la journée. La soirée se poursuivra par un repas (sur réservation) et une soirée dansante animée par Samuel. La municipalité s'associe aux associations de l'école pour l'organisation de cette fête et offrira un feu d'artifice pendant la soirée.

► Erbrée Bamboche

Nouvelle association qui a pour envie d'organiser des événements festifs sur la commune. Ouvert à tous !

Contact : Philippe Martinne
philippe.martinne@free.fr

REPAIR CAFE
Le 22 octobre 2022
à Erbrée

Bénévoles recherchés!

Vous avez un savoir-faire à partager ?
Dites le nous :

yl.botreau@erbree.fr

Réunions du Conseil Municipal

6 juillet

1^{er} septembre

(sous réserve de modification)





► Ma vie à Erbrée

Pour cette 2^{ème} édition, la municipalité a décidé de s'associer à l'animation de la bibliothèque "Un été sous le signe de la photographie" et vous propose donc le thème suivant : **PRENEZ LA POSE DANS UN CHEMIN OU UN SENTIER DE LA COMMUNE !**

Nous invitons tous les amateurs de photographie à envoyer à Sébastien une ou plusieurs photos sur le thème proposé pour le 15 août dernier délai. Les meilleures seront exposées à la bibliothèque dès la rentrée et nous, nous sélectionnerons "la plus belle photo" que nous vous présenterons au prochain Flash et utiliserons toutes celles reçues sur nos différents supports de communication.

À vos appareils photos ou smartphones, envoyez vos clichés à l'adresse mail suivante : biblio.erbree@orange.fr.

► Recherche agents recenseurs

Le recensement de la population 2023 se déroulera **du 19 janvier au 18 février**. La commune aura besoin de 4/5 agents recenseurs pour couvrir l'ensemble du territoire divisé en secteurs.

Si vous êtes intéressés merci de transmettre votre candidature dès à présent au secrétariat de la mairie ou par mail à l'adresse suivante : mairie@erbree.fr.



● Tribune libre

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux des listes minoritaire et majoritaire.

Liste minoritaire	Liste minoritaire
<p>Aujourd'hui ensemble agissons pour Erbrée</p> <p>Projet de voie verte</p> <p>Certaines questions se posent concernant ce dossier. Pourquoi le long de la D29 avec acquisition de terres agricoles alors que la commune est propriétaire de chemins communaux en partant du bourg pour rejoindre Burelle puis la Valière ? Comment va t on gérer le dénivelé au niveau des Landelles alors que le long de la D110 le terrain est plat ? Le tracé le long de cette route permettrait de sécuriser les piétons des villages de Bellevue Bel air sous burelle et Burelle et bien d'autres qui utilisent ce tracé régulièrement. Enfin que penser du coût de l'étude budgétisé 12 000 € ? Nous en sommes aujourd'hui à 26 000 €. Votre avis nous intéresse n'hésiter pas à nous contacter au : 06 18 35 31 06.</p> <p style="text-align: right;"><i>Denis, Isabelle et Pascal</i></p>	<p>Ensemble, construisons notre avenir</p> <p>Les membres de la liste n'ont pas souhaité s'exprimer sur ce flash.</p> <p style="text-align: center;">***</p>

● Analyse budgétaire 2021

► Nos recettes de fonctionnement

	Dotation Globale Fonctionnement	
	Dotation Solidarité Rurale	653 419 €
	Compensation Taxes Habitation	
	TVA	13 620 €
	Taxe Foncière	801 177 €
	Taxes Pylônes	41 568 €



	Dotation Solidarité Communautaire AC	131 769 €
--	--------------------------------------	-----------

	Locations immeubles\SDIS\ALSH...	187 866 €
--	----------------------------------	-----------

1 829 419 €

► Nos dépenses de fonctionnement

Charges de personnel	385 905 €
Charges à caractère général	290 492 €
Indemnités et cotisations sociales des élus	70 154 €
Contrat école	130 127 €
Subventions aux Associations et divers	42 102 €
Frais financiers	18 826 €
Charges exceptionnelles	2 382 €

939 988 €

Excédent de fonctionnement	889 431 €
Avec amortissement comptable (81798)	807 633 €

► Nos recettes d'investissement

	Part du résultat de l'excédent de fonctionnement 2020	390 005 €
--	---	-----------

	Subventions d'investissements	60 223 €
	Remboursement TVA	155 192 €
	Taxe aménagement	

605 420 €

► Nos dépenses de fonctionnement

Remboursement du capital des emprunts	129 817 €
Equipement Matériels et techniques	16 545 €
Voiries communales (rues, routes...)	244 352 €
Acquisition d'immeubles et travaux	187 249 €

577 963 €

Excédent d'investissement	27 457 €
Avec amortissement comptable (81798)	109 255 €

● Analyse budgétaire 2021 (suite)

L'année 2021 se concrétise par un excédent de 807 633 €, ce résultat est exceptionnel, avec le report des excédents nous sommes sur un résultat de 1 551 413 €.

Les facteurs clé de cette année, des recettes de fonctionnement élevées (+ 26,74 % versus 2020), l'effet de la compensation de la suppression de la Taxe d'Habitation par le reversement partiel de la Taxe Foncière sur le bâti professionnel départemental.

Les charges de fonctionnement sont en baisse (-7,88 % versus 2020), sachant que nous avons en 2020 une charge exceptionnelle de 113 367 € (transfert de la compétence et du résultat de l'assainissement), en faisant abstraction de cette charge

nous aurions une légère augmentation de nos dépenses de fonctionnement.

Les excédents de la section de fonctionnement permettent de financer nos investissements et le remboursement du capital de nos emprunts.

Nos investissements sur 2021 concernent essentiellement des travaux d'aménagements de rue et de voirie, l'acquisition de biens immobiliers (1 place de l'Église et rue de Bretagne) ainsi que les travaux de démolition, et bien sûr le remboursement de nos emprunts.

► Quelques points de repères pour notre commune

Section de fonctionnement - Dépenses et recettes pour des communes dans la même strate de référence.

DÉPENSES Repères 2021	Montant en € par hab pour la strate de référence				RECVETTES Repères 2021	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Erbrée	Département	Région	National		Erbrée	Département	Région	National
Charges générales	164	173	191	210	Ressources Fiscales	574	401	463	452
Charges de personnel	217	254	285	284	Dotation et participations	374	239	245	222
Charges de gestions courante	138	120	113	114	Ventes et autres produits courants non financiers	82	82	91	107
Charges réelles financières	11	14	14	14	Produits réels financiers	0	1	0	0
Charges réelles exceptionnelles	1	2	2	6	Produits réels exceptionnels	6	8	7	11

Strate de référence :

Population : 1760

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Projection 2022

Notre commune est située en fourchette basse pour les charges à caractère général, les frais de personnel et les frais financiers.

Seules les charges de gestion courante nous positionnent sur la fourchette haute de cette strate.

En matière de recettes de fonctionnement, nous bénéficions d'un potentiel fiscal élevé, tout en ayant des taux d'impositions (Taxes foncières bâti et non bâti) des plus faibles dans notre communauté d'agglomération.

Section d'investissement - Dépenses pour des communes dans la même strate de référence

DÉPENSES Repères 2021	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Erbrée	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	255	235	324	299
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	74	80	78	75

Commentaires :

Nous n'avons pas pu mener comme prévu nos travaux d'investissements, dans un contexte économique et sanitaire compliqué, ce qui explique le montant d'investissement réalisé pour 2021.

Projection 2022

Section fonctionnement

Dans un souci de meilleure efficacité économique et financière, nous avons fait le choix d'intégrer notre commune au service commun de vitré Communauté pour la voirie, le service informatique, ces deux nouveaux services s'ajoutent aux services communs actuels, l'ADS (Application du droit des sols, service pour la gestion des permis de construire) et le conseil en énergie partagé.

La compétence des eaux pluviales revient également à Vitré Communauté, mais relève d'une obligation légale.

Section Investissement

Les travaux de voirie actés ou commencés en 2021 sont en cours de finalisation, auxquels s'ajoute le programme voirie 2022 de 150 000 €.

Les travaux de l'église vont se terminer, coût : 215 000 €, dont 60 % subventionnés.

Coté sport, le changement des mains courantes des terrains de foot coûtera 61 000 €.

Cadre de vie, les jeux pour enfants qui seront installés sur la placette de la coulée verte vont coûter 35 000 €.

Projets de plusieurs mois, avec des cabinets d'étude spécialisés, pour l'aménagement du plan de circulation et la mise en sécurité du bourg, la valorisation du bâtiment n° 1 place de l'Église. Travaux envisagés dès 2023.

Pour les Services techniques, il a été budgétisé la création d'un carport pour 20 000 €.

Le cimetière fait l'objet d'un aménagement complémentaire, enveloppe de 15 000 €.

Le jardin pédagogique a démarré avec un budget

animation prévu sur 3 ans.

Nous préparons également la transition énergétique sur nos bâtiments communaux (salle des fêtes et bibliothèque) afin de déterminer nos travaux de réhabilitation.

Dans le cadre de la circulation et des voies douces, la voie verte reliant Mondevert à Vitré via Erbrée, est en cours d'étude.

Tous ces travaux et projets font l'objet d'une attention particulière aux financements possibles et existants.

● CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale est resté actif pendant la phase pandémique.

Les colis de Noël ont été distribués en décembre avec une petite nouveauté : la distribution a eu lieu, pour ceux qui le pouvaient, à la salle des fêtes. Manque de chance, à la dernière minute, la Covid-19 nous a encore gâché ce moment de convivialité tant espéré. Le retrait devait avoir lieu autour d'un goûter papote que nous avons dû annuler. Nous espérons qu'en décembre 2022, nous puissions le faire.

Le repas des aînés en souffrance depuis 2020 a pu être réalisé le 7 juin dernier. Il a été animé cette fois-ci par Gabrielle Archange.

Ateliers équilibre : commencés en septembre 2020 et suspendus en décembre 2020, ils ont pu reprendre du 24/09 au 10/12. Une dernière séance a eu lieu le jeudi 31 mars 2022 pour faire le point après 3 mois de recul. Les participant(e)s ont émis le souhait que ces séances

puissent continuer. Une réflexion avec Siel Bleu 35 est menée sur ce sujet.

Cette année commenceront aussi des ateliers sur le thème de la nutrition et plus particulièrement sur « comment me nourrir pour rester en forme ». Les dates seront annoncées dans la prochaine publication.

Pôle seniors : le projet seniors est écrit. Une réunion d'information sera faite auprès des résidents, courant juin ou septembre.

Nos aînés qui fêtent leur 90 ans, 95 ans ou 100 ans dans l'année, ont reçu ou vont recevoir la visite du CCAS, le jour de leur anniversaire. Cette année, il a été décidé d'offrir aux femmes un bouquet et un foulard et aux hommes un livre.

Merci aux membres du CCAS pour leur participation et la mise en œuvre des actions envers nos aînés.

● Vie pratique...

▶ Troubles de voisinage



Avec le retour des beaux jours, il est important de rappeler certaines règles de bon voisinage sur les nuisances sonores. Vous aimez bricoler et jardiner ? Votre voisin **lui**, peut aspirer à un peu de **tranquillité**, en profitant de **son** jardin, de **sa** maison et le tout dans le **calme**.

C'est pourquoi, l'arrêté municipal du 20 mai 2011 fixe les horaires pour effectuer les travaux de bricolage ou de jardinage qui sont réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (ex : perceuse, scie électrique, tondeuse, tronçonneuse, taille-haie...).

Petit rappel des horaires :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- le samedi de 9 h à 19 h
- **Interdiction le dimanche et les jours fériés**

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

▶ Recensement citoyen

Les jeunes français(es) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les **3 mois qui suivent leur 16 ans**.

Se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille de ses parents.

▶ Chiens/Chats



**Aboiements...
une nuisance encore trop fréquente et très gênante**

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

À savoir :

La loi ne pénalise pas directement les aboiements, mais sanctionne par contre les personnes qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, est puni d'une amende de 3^e classe.

Divagation

Veillez bien à votre animal, sa divagation peut perturber la quiétude de votre voisinage et constituer un trouble à la sécurité publique. Rappelons qu'il est interdit de le laisser divaguer. Les animaux errants recueillis sur la voie publique sont récupérés par l'Arche de nos Compagnons sur notre appel. Les frais de capture, de garde, de nourriture et d'identification sont à la charge des propriétaires lors de leur reprise.

▶ Plan canicule 2022



Le Plan Canicule est activé chaque année du **1^{er} juin au 15 septembre**. Au niveau local, le maire est tenu de recenser à titre préventif, et sur demande, les personnes les plus vulnérables qui résident à domicile.

Fortes chaleurs, optez pour les bons gestes Inscription au registre communal

Inscrivez-vous ou incitez les personnes isolées et fragilisées de votre entourage (amis, voisins, famille) à s'inscrire sur le registre. En cas de déclenchement par le Préfet de l'alerte canicule, le CCAS contactera par téléphone les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être et leur prodiguer, le cas échéant, des conseils de prévention. D'autres services pourront être proposés dans le cadre de cet accompagnement en fonction du niveau d'alerte. Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : www.erbree.fr.

● Retour de la 1^{ère} animation photo



Parmi les quelques dizaines de photos reçues, notre choix s'est porté sur celle de « Bruno Savatte » que nous remercions vivement pour l'originalité de sa mise en lumière ! Son cliché allie à merveille la flore et notre édifice Erbréen si reconnaissable...

Elle a fait l'unanimité pour son côté artistique qui donne une ambiance si particulière à notre jolie commune... **BRAVO !**

Qu'elle puisse donner l'envie à chacune et chacun d'entre vous de poursuivre l'aventure photographique pour les prochains thèmes qui vous seront proposés lors de nos futurs flash infos...

Petit clin d'œil en fin de ce flash à tous nos autres photographes qui ont mis la flore erbréenne en valeur !

● et toujours... la ligne de bus cet été



Pfff, c'est les vacances et je ne sais pas quoi faire...

Moi je sais, on prend la ligne 5 + la ligne 8, et on va d'Erbrée à la Base de Loisirs de St M'Hervé les mardis et vendredis gratuitement, elle est pas belle la vie ?!



● Bibliothèque

► Animations

Un été sous le signe de la photo

En écho à l'exposition photographique présentée actuellement par l'Artothèque le long de la Voie Verte, des animations vous sont proposées dans certaines bibliothèques du réseau Arléane.

L'exposition « Femmes éternelles » vous invite également à arpenter le parc du Château des Bretonnières à la découverte de 80 photographies d'Olivier Martel (une sélection d'ouvrages en lien avec ce thème est disponible à la bibliothèque).

Une mini-exposition prêtée par l'Artothèque, traitant de la mise en scène dans la

photographie, avec des œuvres d'Helmut Newton, d'Olivier Rebufa, de Mireille Loup, de Florence Chevallier et d'Elodie Guignard, est ainsi visible dans nos locaux depuis le 1^{er} juin jusqu'au 25. À cette occasion, la bibliothèque invite les Erbréens à participer à un petit concours : cet été, prenez la plus belle pose dans un chemin ou une voie piétonne de la commune, ou pourquoi pas au milieu des « Femmes éternelles » des Bretonnières, et envoyez-nous-la à l'adresse suivante :

biblio.erbree@orange.fr.

À la rentrée, les meilleures seront exposées à la bibliothèque.

Biblio Bingo

Comme l'année dernière, venez relever le défi littéraire de la bibliothèque !

À chaque fois que vous avez lu un livre correspondant à l'un des neuf thèmes proposés, faites tamponner votre carte (existe en version adulte et enfant).

Et si à la fin de l'été elle est complète, gagnez l'un des petits lots mystère !



► Lecteurs Daisy



Daisy dans vos bibliothèques, un service proposé par la Médiathèque départementale 35 et la Médiathèque Valentin Haüy (www.eole.avh.asso.fr).

Vous rencontrez des difficultés pour lire du fait d'un handicap ou d'un trouble (handicap visuel, moteur, mental ou troubles cognitifs et des apprentissages) ? « Daisy dans vos bibliothèques » offre une alternative.

Sur présentation d'un justificatif, votre bibliothèque vous accompagnera pour profiter de l'offre de plus de 55 000 livres audio accessibles gratuitement en ligne.

Ces livres audio peuvent être lus sur smartphone, sur tablette, sur ordinateur ou avec un matériel adapté comme les lecteurs Daisy (disponibles en prêt à la bibliothèque dès mi-mai).



► Vacances

A
n
i
m
a
t
i
o
n
s

Vendredi 8 juillet

10h30/11h30 - 3/6 ans : histoires de vacances à écouter ! (sur inscription)
14h/16h - 7/12 ans : viens fabriquer ton cahier d'activités pour t'occuper pendant tout l'été ! (sur inscription)

Mardi 19 juillet

20h - à partir de 8 ans : Ciné-club

Vendredi 22 juillet

14h/16h : jeux de société pour tous les âges !

G
r
a
t
u
i
t
e
s

● Thélème



APPRENDRE
À SE
CONNAÎTRE

● À Erbrée

Au fil des pages...
On a besoin de vous !!!

Vous connaissez un(e) Erbréen(ne) qui selon vous mériterait d'être mis(e) en valeur dans une de nos prochaines publications ? Alors cet appel est fait pour vous !

Transmettez vos suggestions à : o.delavalliere@erbree.fr.

● École Sainte Anne





Fête des classes Erbrée Mondevert

**Les
Classes
2**

Cette année c'est la deux qui vous invite !
10 ans sont passés, c'est l'occasion de se retrouver !
Le Samedi 15 Octobre 2022

Déposez votre bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de Alain Lebeau (trésorier) avant le **20 Sept 2022** soit :

- A l'épicerie : **Pré de chez moi** à Mondevert
- Chez **J-Yves Paillard** : 13 rue de la Valière à Erbrée
- Chez **Nathalie Blot** : La Serverie à Erbrée

Déroulement de la journée :

- 11h00 Messe à l'église d'Erbrée
- 12h00 Photo Souvenir
- 13h00 Repas à la salle des fêtes d'Erbrée
- 21h00 Soirée familiale dansante

La participation à cette journée est fixée à :
40€ pour les adultes
15€ pour les enfants de moins de 10ans
**(Le prix comprend la messe, le repas, la sono
Les fleurs, les assurances)**



Bulletin d'inscription (A retourner au plus tard le 20 septembre 2022, merci)

Nom (d'épouse) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone :

Année de naissance :

1922-1932-1942-1952-1962-1972-1982-1992 -2002-2012-2022

Nombre de personnes :

Adultes X 40€ =

Enfants X 15€ =

TOTAL

**Les coupons non accompagnés du règlement ne seront pas pris en compte.
Les chèques seront débités après le 15 Octobre 2022)**

Commerces

Bar Ty Gwen

Fermé le mardi.

Boulangerie

Fermé du 8 au 28 août inclus.

Institut de beauté

Fermé du 11 au 14 juillet inclus et du 21 août au 4 septembre inclus.

Salon de coiffure

Pas de fermeture.

Garage BF Auto

Fermé du 14 au 31 juillet inclus.

Retour en image – La flore Erbréenne



Merci pour votre participation !!!

Pour la 2^{ème} édition, on continue avec le thème :

Prenez la pose dans un chemin ou un sentier de la commune.

FESTIVAL
DÉSARTICULÉ
Je suis de Rue

Le 28 août
La Chapelle-Erbrée

Gratuit - Tout public

15h30
CLINTY
Théâtre de rue

17h30
LE MEMBRE FONTÔME
Cirque



PÉRIODE ESTIVALE 2022

Modification des jours et des horaires
d'ouverture de

Juillet à Août 2022

Mairie, agence postale,
bibliothèque, accueil de
loisirs, services et commerces.



BONNES VACANCES!

Informations municipales

Horaires de la mairie

juillet et août

Lundi	14h-17h
Mardi	9h-12h30 et 14h-17h
Mercredi	9h-12h
Judi	9h-12h30 et 14h-17h
Vendredi	14h-16h
Samedi	Fermé



- ♦ Fermeture les 14 et 15 juillet.
- ♦ Fermeture complète de l'agence postale du 1^{er} août au 4 septembre.
- ♦ Réouverture aux horaires habituels à partir du 5 septembre.

Horaires de la bibliothèque

juillet et août

Mardi	16h-19h
Mercredi	14h-17h
Vendredi	16h-18h
Samedi	Fermé



- ♦ Fermeture les 14 et 15 juillet.
- ♦ Possibilité de recevoir sur rendez-vous en dehors de ces horaires en téléphonant au 02 99 49 40 17.
- ♦ Réouverture aux horaires habituels à partir du 5 septembre.

Horaires de l'agence postale

juillet

Lundi	14h-17h
Mardi	9h-12h30 et 14h-17h
Mercredi	Fermé
Judi	9h-12h30 et 14h-17h
Vendredi	14h-16h
Samedi	Fermé



- ♦ Fermeture le 15 juillet.
- ♦ Fermeture complète du 16 au 26 août.
- ♦ Réouverture aux horaires habituels à partir du 30 août.

Éducation / Santé

ACCUEIL DE LOISIRS (A. L. S. H.)

juillet et août

Ouvert du **6 au 29 juillet** (sauf les 14 et 15)
et du **22 au 31 août**.



Une question ?

Retrouvez toutes les infos sur le site internet en **scannant le code** !



ÉCOLE

La fin des cours est fixée au **5 juillet 2022** après la classe et les enfants commenceront la nouvelle année scolaire le **1^{er} septembre 2022**.

Comme chaque année et sous réserve de l'évolution sanitaire, l'APEL organise son pot de bienvenue le matin de la rentrée. Tous les parents sont cordialement invités.



SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie

Kinés

Ostéopathe

Pas de fermeture

Infirmières

Pas de fermeture.

Les permanences au cabinet de soins infirmiers ont lieu du lundi au samedi sur rendez-vous pour les soins au cabinet.

Les soins à domicile restent assurés 7 jours/7.

Contact : **06.73.89.07.54**

